



LES CLÉS

DE SAINT PIERRE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

n° 12 – décembre 2023

« NOËL AURA-T-IL LIEU ? »

« Noël aura-t-il lieu, demandait Bernanos ». « *On est en droit de se demander s'il y aura encore longtemps des nuits de Noël avec leurs anges et leurs bergers, pour ce monde féroce, si étranger à l'esprit d'enfance, avec son réalisme borné, son mépris du risque, sa haine de l'effort... Que viendrait faire dans un monde tel que celui-ci un jour consacré, depuis deux millénaires, non seulement au plus auguste des mystères de notre foi, mais à l'enfance éternelle qui, à chaque génération, fait déborder à travers nos cloaques son flot irrésistible d'enthousiasme et de pureté ?* » Bernanos (1947).

Chers fidèles,

Malgré les craintes -prophétiques- de l'écrivain, Noël aura quand-même lieu cette année encore... Mieux ! Plus le monde est atteint par ce que dénonce Bernanos, plus il faut que le mystère de Noël vienne à la rencontre des hommes...

Moins notre Humanité mérite la venue du Seigneur plus notre Humanité a besoin du Sauveur...

Plus les ténèbres recouvrent la terre plus il est urgent que la lumière advienne.

Plus la terre est touchée par le vacarme et l'hystérie plus elle a besoin de silence et de paix.

Plus les hommes perdent en sainteté plus ils ont besoin de Dieu.

Dans cette heureuse attente de la venue de l'Enfant Jésus, l'Eglise nous pousse, en ce Temps de l'Avent, à reprendre à notre compte les attitudes déjà recommandées au peuple d'Israël du temps qu'ils espéraient l'avènement du Messie:

« Shema Israel » (Deutéronome 6) : « Israel !.. **Tu écouteras...** ; **Tu veilleras...** ; **Tu aimeras...** ».

Voilà ce à quoi nous sommes appelés pendant ces quelques semaines : **Ecouter. Veiller. Aimer.**

Temps de silence intérieur, de solitude volontaire, d'éloignement des choses de la terre. Le Ciel appelle à faire de la place dans nos vies. A nous libérer de tout ce qui nous aliène, de tout ce qui nous sature, de tout ce qui nous tient éloignés de la bonté de Dieu.

Abbé Guilhem Le Coq, chapelain



Question d'actualité

La pénitence une vertu d'un autre âge?

« Pénitence, pénitence! »

« Et il vint dans la région du Jourdain prêchant un baptême de pénitence, pour la rémission des péchés. »¹

Que la pénitence soit une vertu, voilà même qui pourrait être choquant. Qu'elle soit un sacrement, nous le savons et même, elle donne son nom à la partie de la matière de ce sacrement éponyme : c'est ce petit effort que le prêtre nous impose.

Et pourtant Saint-Thomas, entre autres, distingue bien à côté de la pénitence comme sacrement, la pénitence comme vertu, et c'est même la dernière question de la Somme qu'il traitera lui-même. Et cette vertu a, comme caractère propre, d'être une vengeance vis-à-vis du mal que nous avons commis. Ce mot de vengeance est repris de saint Augustin qui affirme que « *la pénitence est une sorte de vengeance que tire de lui-même celui qui pleure ses péchés, et qui châtie continuellement en lui le mal qu'il regrette d'avoir commis.* »² Et ce mal nous le commettons quotidiennement ne serait-ce, pour les plus saints d'entre nous, qu'en n'accomplissant pas entièrement le bien que nous devrions... et malheureusement, pour probablement beaucoup, en faisant le mal objectif, mal que nous rangeons inconsidérément sous la raison de bien ! Comme saint Paul, et parce que nous ne sommes que poussière face à ce témoin intrépide, « *je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas* »³. Pour cette raison, et parce que nous devrions avoir une conscience plus vive de ce mal, la pénitence, comprise comme vertu, devrait nous marquer et être notre lot quotidien. Mais le monde moderne nous l'a fait oublier pour les joies bien relatives de l'épanouissement personnel, pour nous enfermer dans un contentement de nous-même !

Jésus Christ nous propose de haïr le monde, haine qui se manifeste dans et par la pénitence. Cette haine du monde n'est pas simplement la conséquence de la haine que le monde porte à Notre seigneur ; elle est également le fruit d'une préférence marquée pour les choses de Dieu sur l'esprit du monde ; elle est le résultat d'une décision prise par le chrétien fidèle qui se met volontairement à la suite du Christ, la *sequela Christi*, bien connue de nos anciens. Redécouvrir la pénitence, et même l'aimer, permet d'affermir notre amour du Bon Dieu en

¹ . "Et venit in regionem Jordanis, prædicans baptismum penitentiae, in remissionem peccatorum."

² . In saint Thomas d'Aquin, ST, 3a Pars, q 85, a3, sed contra.

³ . Rm vii, 19 : " Non enim quod volo bonum, hoc facio : sed quod nolo malum, hoc ago."

outre de nous conforter dans notre lutte contre l'esprit du monde qui, ultimement, est l'œuvre de Satan. N'oublions donc pas les avertissements de



Jésus Christ dans la sainte Ecriture : « *Les démons de cette sorte ne se chassent que par le jeûne et la prière.* »⁴

N'oublions pas non plus que, lorsque Saint-Thomas parle de vengeance vis-à-vis du mal que nous avons commis, ce n'est pas un simple regret du mal commis, car ce regret ne nécessiterait que la charité pour être complété. Mais il s'agit également d'une compensation, compensation due en justice, compensation qui provoque, dans le vol par exemple la nécessité de la restitution, en cas de médisance, la nécessité de réparer par des paroles bonnes le mal répandu... et le péché n'est jamais commis seulement vis-à-vis de notre prochain mais toujours vis-à-vis de Dieu car il est une transgression de la loi divine. Le moindre de nos péchés crée à cet égard une dette infinie, si grande est la majesté divine. Sans l'offrande de Notre Seigneur à la croix, les mérites ne seraient jamais possibles pour nous dans cette vie. Mais ces mérites de Jésus-Christ ne nous dispensent pas pour autant de nos tentatives maladroites de réparation, de satisfaire, même à l'irréparable. Voilà la justification de la pénitence chez les saints, si nous en avons encore besoin... voilà justification de la pénitence, comme vertus, chez les pêcheurs que nous sommes.

En outre, la pénitence, non seulement nous remet à notre place, mais nous fortifie dans le combat spirituel, et nous rend plus apte à éviter les pièges du démon.

La vertu de pénitence comporte comme trois volets, qui sont bien évidemment liés entre eux. Le premier d'entre eux est l'acceptation des croix quotidiennes et leur offrande à Dieu, avec un esprit de grande générosité. C'est la plus facile de ces pénitences, car bien souvent c'est la seule méthode qui nous permette de donner un sens à ces croix, petites ou grandes mais non choisies. Mais il nous faut passer de la résignation jusqu'à tendre à la joie ; joie tout d'abord d'abrèger notre purgatoire, mais joie surtout de mieux ressembler à notre Maître crucifié pour nos fautes. À ce premier élément de pénitence, nous pouvons ajouter l'obéissance au devoir d'état qui n'est pas autre chose que l'expression matérielle, ici et maintenant, de la volonté divine sur nous. Les moyens sont ici nombreux qui nous permettent d'effectuer ces tâches parfois répétitives de notre travail de nos journées, dans un esprit de pénitence. Enfin, il y a les œuvres de mortification plus spécifiques. Ces œuvres de mortifications

⁴ . Mt, xvii 20 : « *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium.* »

sont moins porteuses de salut et de mérites, car c'est notre humanité qui en est le principe et la source, et non pas Dieu lui-même agissant à travers nous et nous montrant sa volonté, mais elles sont les plus faciles à mettre en œuvre, car elles ne supposent qu'un peu de bonne volonté. Ces pénitences objectives, ces privations d'un bien licite dans le but de discipliner nos corps et d'affirmer notre préférence pour la grâce sur le monde, sont souvent résumées dans la loi du jeûne et de l'aumône. Elles ne s'y réduisent cependant pas. À la privation de nourriture, peut s'ajouter la privation d'un temps de sommeil, la privation de telle ou telle bien légitime, sans rien dire de l'usage du cilice ou de la discipline, usage qui pourrait se décliner en privation de portable ou de séries télévisuelles, tant nous sommes attachés à ceux-ci davantage même, bien souvent, qu'à notre



propre peau. C'est la mortification des passions, la mortification des sens extérieurs mais également intérieurs. Nous avons là un vaste panel dont nous userons avec prudence et surtout discrétion au risque bien réel de sombrer dans l'orgueil. Par la mortification nous nous détachons de l'amour désordonné des créatures et nous nous rendons disponibles pour nous attacher à Jésus-Christ, à qui nous sommes incorporés depuis le baptême. Ces pénitences, et en particulier les corporelles, nous permettent de mieux appréhender ce que fut la passion de notre seigneur, et nous donnent de nous y unir. Ces mortifications débouchent plus ou moins directement sur l'aumône, la charité en acte, qui est bien la privation de la jouissance d'un bien juste et honnête au profit du prochain. Elles nous permettent, en outre, de mieux mesurer et notre don de nous-mêmes dans l'œuvre de la rédemption, notre générosité, mais également bien souvent la faiblesse de notre attachement à Jésus-Christ. Il convient donc de se donner avec générosité dans ces petites mortifications quotidiennes sans perdre de vue que les pénitences doivent cependant être discrètes, proportionnées à nos forces physiques et intellectuelles, et ne peuvent bien évidemment interférer sur le devoir d'état, moyen plus sûr encore de nous unir à Dieu, parce que moyens non choisis. Veillons enfin à garder nos pénitences dans le secret de notre Père céleste qui voit tout, et surtout à y joindre d'une part toute la délicatesse de la charité et d'autre part l'humilité de la justice dont dépend toute pénitence !

Que la Vierge Marie qui à Lourdes réclame de ses enfants une vie pénitente, répétant par deux fois ce mot de « pénitence », nous aide à nous tenir à une ascèse véritable jointe à une charité réelle. C'est ainsi que la « colère divine [...] dans le cœur du Fils, dans ce centre de la sainteté et de la miséricorde, rendra ma pénitence sévère, et, par un heureux retour, plus [notre] pénitence sera sévère, plus elle [nous] deviendra douce. » ⁵

⁵ . Bourdaloue, *Sermon sur la pénitence*.

Récollecion prêchée par M. l'Abbé Paul ROY (Fssp Pau)



9h : Messe (début de la journée)
10h-11h : 1^{ère} conférence
11h30-12h30 : 2^{ème} conférence
12h30-13h15 : Repas tiré du sac
13h30-14h30 : 3^{ème} conférence
14h30-15h30 : Adoration eucharistique
(et confessions)
15h45 : conclusion de la récollecion
16h30 : fin

Renseignements complémentaires :
contact@fssp-bordeaux.fr





**L'ORGUEIL ET
L'AMBITION
CHEZ LES
CHRÉTIENS**

TOPO ÉTUDIANTS
MARDI 5 DÉCEMBRE
20H À SAINT
BRUNO



**COMPRENDRE
L'APOCALYPSE**

TOPO ÉTUDIANTS
19 DÉCEMBRE
20H

Une prière devant la crèche pour une indulgence plénière ...

Les catholiques ont la possibilité d'obtenir une indulgence plénière en priant devant une crèche cette année, du 8 décembre, solennité de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, au 2 février 2024, fête de la Présentation au Temple de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans une église franciscaine.

À l'occasion de ce centenaire franciscain, la Conférence de la Famille franciscaine a sollicité l'approbation du Pape François pour cette indulgence plénière. La Conférence a adressé la demande au Pape en ces termes :

“Afin de promouvoir le renouveau spirituel des fidèles et d'accroître la vie de grâce, nous demandons que les fidèles reçoivent une indulgence plénière dans les conditions habituelles du 8 décembre 2023, solennité de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, jusqu'au 2 février 2024, fête de la Présentation au Temple de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ceci serait possible en visitant les églises dirigées par les familles franciscaines à travers le monde et en faisant une pause pour prier devant les crèches qui y sont exposées.”

Le Pénitencier Apostolique a favorablement accueilli cette demande, permettant aux fidèles de bénéficier de cette indulgence dans le respect des conditions habituelles.

Mais qu'est-ce qu'une indulgence plénière, au juste ? Il s'agit d'une grâce accordée par l'Église catholique grâce aux mérites de Jésus-Christ, de Marie et de tous les saints, dans le but de remettre la punition temporelle due au péché. Cette indulgence purifie entièrement une personne de toute punition temporelle due à ses péchés, à condition qu'il y ait un détachement total du péché.

Les conditions pour bénéficier d'une indulgence plénière dans tous les cas sont les suivantes :

Détachement de tout péché, même véniel. Confession sacramentelle, sainte communion et prière aux intentions du pape. La confession sacramentelle et la réception de l'Eucharistie peuvent avoir lieu jusqu'à environ 20 jours avant ou après l'acte accompli pour recevoir une indulgence plénière. Il est préférable que la communion et la prière aient lieu le jour même où les actions sont accomplies. Une confession sacramentelle suffit pour obtenir plusieurs indulgences plénières, cependant, pour chaque indulgence plénière souhaitée, il est nécessaire de recevoir séparément l'Eucharistie et de prier aux intentions du Saint-Père.

En Gironde la plus proche chapelle Franciscaine : Sœurs Franciscaines
Missionnaires de Marie - 38 bis, rue Kyrie 33800 Bordeaux

NOËL 2023

HORAIRES POUR LA SEMAINE

DU 18 AU 25 DÉCEMBRE

Ménage de l'église Saint-Bruno

Afin d'embellir l'église, un grand ménage est organisé à Saint-Bruno le vendredi 22 décembre de 9h30 à 12h : nettoyage des autels, des chapelles latérales, des stalles, etc. Venir avec aspirateurs, balais, chiffons, etc.

Confessions

- Lundi 18, mardi 19, mercredi 20, et jeudi 21 décembre : de 18h15 à 19h
- Vendredi 22 décembre : de 10h à 12h et de 16h à 19h
- Samedi 23 décembre : de 10h à 12h et de 16h à 19h

ATTENTION : *il n'y aura pas de confessions durant la veillée de Noël et les Messes de Noël*

Messes en semaine

Lundi 18, mardi 19, mercredi 20, et jeudi 21 décembre et vendredi 22 décembre :

- 09h00 : Messe basse
- 19h00 : Messe basse
- Samedi 23 :
- 12h00 : Messe basse

Dimanche 24 décembre - Vigile de la Nativité

- Messes du dimanche à 8h30, 10h30 (chantée) et 12h15
ATTENTION : *PAS DE MESSE À 18H30*
- 23h00 : Veillée de Noël (*pas de confessions*)
- 23h45 : Chant de la généalogie du Seigneur et procession à la Crèche
- **00h00 : Messe solennelle de Minuit (*pas de confessions*)**

Lundi 25 décembre - Nativité de notre Seigneur Jésus-Christ

- 8h30 : Messe de l'Aurore
- 10h30 : Messe solennelle du Jour de Noël
ATTENTION : *PAS DE MESSE À 12H15*
- 17h00 : Vêpres de Noël et Salut du Saint-Sacrement
ATTENTION : *PAS DE MESSE À 18H30*

Au service de la Communauté

« Servir et non être servi » (Mc., X, 45)

Chorales polyphonique et grégorienne

Aucune connaissance musicale n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé. Nous recherchons d'ores et déjà pour la rentrée des voix pour tous les pupitres (soprani, alti, ténors et basses) !

- *Pour la schola grégorienne* : Aurélien Dufour au 06.20.82.89.47
Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.
- *Pour la chorale polyphonique* : Estelle Touche au 06.62.65.88.73
Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame Christel Roch, au 06.17.06.50.43, ou par courriel chchroch@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Antoine-Marie Petit au 07.60.36.84.51 ou par courriel antoinemarie.petit@gmail.com

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités.



Ordo liturgique

Vendredi 1 de la Férie (4° Cl., Vert)

Samedi 2 Sainte Bibiane, vierge et martyre (3° Cl., Rouge)

Dimanche 3 1^{er} dimanche de l'Avent (1^{ère} classe, Violet)

Lundi 4 Saint Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur (3° Cl., Blanc)

Mardi 5 de la férie (3° Cl., Violet)

Mercredi 6 Saint Nicolas, évêque et confesseur (3° Cl., Blanc)

Jeudi 7 Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur (3° Cl., Blanc)

Vendredi 8 Immaculée Conception (1^{ère} classe, Blanc)

Samedi 9 de la férie (3° Cl., Violet)

Dimanche 10 2^e dimanche de l'Avent (1^{ère} classe, Violet)

Lundi 11 Saint Damase 1^{er}, pape et confesseur (3° Cl., Blanc)

Mardi 12 de la férie (3° Cl., Violet)

Mercredi 13 Sainte Lucie, vierge et martyre (3° Cl., Rouge)

Jeudi 14 de la férie (3° Cl., Violet)

Vendredi 15 de la férie (3° Cl., Violet)

Samedi 16 Saint Eusèbe, évêque et martyr (3° Cl., Rouge)

Dimanche 17 3^e dimanche de l'Avent (1^{ère} classe, Rose)

Lundi 18 de la férie (3° Cl., Violet)

Mardi 19 de la férie (3° Cl., Violet)

Mercredi 20 Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent (2° Cl., Violet)

Jeudi 21 Saint Thomas, apôtre (2° Cl., Rouge)

Vendredi 22 Vendredi des Quatre-Temps de l'Avent (2° Cl., Violet)

Samedi 23 Samedi des Quatre-Temps de l'Avent (2° Cl., Violet)

Dimanche 24 Vigile de la Nativité (1^{ère} classe, Violet)

Lundi 25 Nativité de Notre Seigneur-Jésus Christ (1^{ère} classe, Blanc)

Mardi 26 Saint Étienne, protomartyr (2° Cl., Rouge)

Mercredi 27 Saint Jean, apôtre et évangéliste (2° Cl., Blanc)

Jeudi 28 Les Saints Innocents Martyrs (2° Cl., Rouge)

Vendredi 29 dans l'octave de Noël (2° Cl., Blanc)

Samedi 30 dans l'octave de Noël (2° Cl., Blanc)

Dimanche 31 Dimanche dans l'octave de la Nativité (2° Cl., Blanc)



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
 - 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*) et 19h00
- Mardi : 9h00 (*) et 19h00
- Mercredi : 9h00 (*) et 19h00
- Jeudi : 9h00 (*) et 19h00
- Vendredi : 9h00 (*) et 19h00
 - Samedi : 12h00

(*) hors vacances scolaires

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon
les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 17h30 à 18h30,
« Heure Sainte » (*)
- Les premiers vendredis du mois
(sauf juillet et août),
de 20h00 à 22h00

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête
d'obligation, habituellement
durant les Messes
(à l'exception de la Messe de 12h15)
- Du lundi au vendredi
de 18h15 à 19h00
- Samedi de 11h30 à 12h00

Fraternité Saint-Pierre

Abbé Guilhem Le Coq, chapelain
06 60 88 47 70
ablecoq@gmail.com

Abbé Martin Daniélou
06 19 02 46 91
martindanielou@hotmail.com

Abbé Guillaume Loddé
06 65 54 06 91
abelodde@yahoo.fr

Abbé Antoine-Marie Petit
07 60 36 84 51
antoinemarie.petit@gmail.com